

## ABONNEMENTS :

## Edition Quotidienne :

Canada et Etats-Unis ..... \$3.00  
Union Postale ..... \$6.00

## Edition Hebdomadaire :

Canada ..... \$1.00  
Etats-Unis et Union Postale ..... \$1.50

Directeur : HENRI BOURASSA.

## LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

71A RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL

TELEPHONE :

REDACTION : Main 7460.  
ADMINISTRATION : Main 7461

## EN MARGE DU DEBAT AUX COMMUNES

## Notes d'un Spectateur

Québec, le 1er mai, 1910.

Combien de temps durera la session? Telle est la question que se posent un peu partout les politiciens — et les réponses varient à l'infini.

C'est qu'aussi bien les facteurs du problème sont très complexes et que tous n'apparaissent point à l'œil des profanes. Le cabinet n'offre qu'un assez léger bagage de législation publique et la commission des bills privés entretient la fin de sa besogne.

Les vacances s'approchent et les hommes d'affaires, les avocats particulièrement, songent qu'ils ont beaucoup de travail à expédier avant la clôture des tribunaux.

Le chasseur se fait sentir, même à Québec, et les députés cultivateurs pensent aux semailles et même aux récoltes.

Autant de raisons qui militent en faveur d'une prorogation rapide — sans compter que le gouvernement mettra bientôt la Chambre au régime des trois séances par jour et des séances du samedi, ce qui tend nécessairement à briser ou à affaiblir les résistances.

On n'imagine guère au dehors, l'effroyable tension cérébrale qu'exige, de la part de ceux qui travaillent naturellement, la session provinciale.

Les heures de séance à la chambre sont fort longues. En temps ordinaire, il faut compter avec les séances de commissions (de dix heures et demie à une heure souvent) et des séances régulières qui vont de trois heures et quart à six, puis de huit à minuit et parfois plus tard. A la fin des sessions les séances de commission sont remplacées par des réunions spéciales de la chambre, qui vont de onze heures à une heure.

Entre toutes ces séances, il reste à peine le temps de manger, de dormir et d'aspirer un peu d'air pur. Il faut pourtant que le député prépare son travail, qu'il dépouille ses dossiers, qu'il tienne à jour sa correspondance et qu'il s'occupe un peu de ses propres affaires.

Les ministres, s'ils ont en plus le fardeau de l'administration, ont la chance d'être aidés par le nombreux personnel des bureaux, les députés de l'opposition sont réduits à leurs propres ressources.

On voit que, dans ces conditions, le régime des trois séances est de nature — si l'opposition surtout est assez peu nombreuse — à précipiter la prorogation.

Aussi bien les gouvernements ont-ils l'habitude de profiter de ce régime intensif, de la fatigue inhérente aux fins de session, pour faire passer leurs projets les plus obscurs et escamoter la discussion du budget.

Nous avons vu à Québec tout le budget adopté en quelques jours, et même en quelques heures.

Mais s'il est beaucoup de raisons qui laissent entrevoir une issue assez rapide au travail législatif, il en est d'autres par contre qui permettent d'affirmer que nos honorables ne quitteront pas Québec avant les derniers jours de mai et peut-être le 1er juin.

Le budget est à peine entamé — et le budget, c'est aux mains de l'opposition l'arme par excellence, celle qui permet d'attaquer toutes les questions politiques, de sonder la valeur et l'efficacité de tous les ministères.

A propos du budget, on peut discuter tous les comptes publics de l'année précédente — et c'est une besogne qui semble devoir être faite "con amore" — et proposer autant de motions de non-confiance que l'on veut.

Si les oppositionnistes ne sont pas trop fourbus — et ils peuvent se partager la besogne — personne ne peut prédire le temps qu'occupera la discussion du budget.

Il faut compter aussi avec les "avis de motion", qui permettent de soulever les questions les plus diverses, qui nous ont amené vendredi un grand débat sur l'administration de la justice criminelle et qui nous réservent encore de nombreux cas de colonisation.

Il faut compter surtout avec l'affaire Dussault-Turgeon et l'affaire Prévost-Kelly. La première se règlera sans doute temporairement par un débat fort vif mais assez bref : le gouvernement alléguera probablement le renvoi aux tribunaux pour refuser une enquête judiciaire; mais la seconde pourrait réserver des surprises.

M. Kelly demande la réouverture de l'enquête devant la commission des privilèges et élections de la Chambre, où il veut faire entendre ses témoins. M. Prévost fait la même demande, et lui aussi doit avoir des témoins importants à produire. On ne faisait qu'attaquer le cœur de la question, lorsque la retraite de MM. Roy et Weir vint paralyser la commission d'enquête.

Si la commission des privilèges et élections se replonge dans cette mer de documents et de témoignages, cela peut durer des semaines.

Et puis, il faut compter aussi avec l'imprévu, avec les enquêtes qui pourront être faites devant la commission des comptes publics, avec les débats qui peuvent surgir de la façon la plus inattendue.

Il faut compter enfin et surtout avec le tempérament de l'opposition. Si toutes ses troupes donnent comme dans la discussion sur les assurances l'autre

jour, elle peut indéfiniment tenir tête au gouvernement.

Somme toute, nous ferions peut-être bien de nous préparer à passer ici quatre ou cinq semaines encore.

Nous craignons fort que M. Devlin subisse un mauvais quart d'heure lors que viendra la discussion des crédits de son ministère. Le ministre de la Colonisation est facilement irrité et cela n'ajoute pas à la facilité du débat.

L'an dernier, on lui fit passer toute une nuit blanche parce qu'il ne voulait pas donner l'emploi approximatif d'un crédit de \$170,000 pour chemins de colonisation. S'il se refuse cette année à fournir des indications précises, il est très probable qu'il faudra, une fois de plus, s'atteler à une séance de nuit.

Les malins prétendent, du reste, que le ministre subit simplement la loi du talion, car il fut jadis, aux temps héroïques de l'opposition libérale à Ottawa, un intrépide obstructionniste.

L'an dernier, au moment le plus pathétique d'un débat qui l'irritait très vivement, il ne put s'empêcher de sourire et de baisser la tête lorsqu'un de ses collègues de la gauche, faisant de ses mains un porte-voix, lui jeta à travers la salle deux paroles grosses de réminiscences : "Charley, le bureau de poste de Laprairie!"

Et le ministre de la Colonisation, devant cette évocation de la séance fameuse où ses amis et lui tinrent sur le gril, douze heures durant, l'ancien ministre des Postes, sir A. P. Caron, comprit que tout se paye dans ce bas monde et que toutes les oppositions se ressemblent.

On lui a fièrement reproché, l'an passé, l'emploi, dans les vieilles paroisses, de crédits votés pour les chemins de colonisation. Nous craignons fort qu'il ne reçoive cette année encore des pointes un peu vives.

On fera difficilement croire aux gens, par exemple, que la construction d'un pont sur la coulée Noisue, dans l'arrondissement de l'Assomption, puisse être classée parmi les travaux de colonisation, ni que le chemin macadamisé de Sainte-Anne de Beaupré, pour lequel le ministre vient d'opérer un cinquième et dernier versement de \$1,000 soit très utile aux colons.

La paroisse de Rigaud ne passe pas non plus pour être une paroisse très nouvelle. Le ministère de la colonisation y a cependant dépensé \$55 pour la construction d'un pont, \$101.50 pour la pose de tuyaux en grès dans deux couloirs, etc.

Il faut reconnaître, cependant, que ces "transpositions de fonds", pour user de l'élégante expression du ministre de l'Agriculture, sont beaucoup moins fréquentes que l'an passé et que, pour ce qui concerne les chemins macadamisés de Sainte-Anne, M. Devlin subit le poids d'engagements antérieurs. Il acquitte les promesses électorales de M. Taschereau et les engagements de M. Gouin. C'est une rude besogne.

Mardi, reprise devant la commission des bills privés des affaires de Montréal. Les députés espèrent que membres du conseil et de la commission exécutives auront fini par se réconcilier et leur apporteront un acte d'accord que la Chambre n'aura plus qu'à ratifier. La semaine dernière, on a écarté de la discussion toutes les clauses qui pouvaient soulever un débat un peu vif.

OMER HEROUX.

## DÉMÉNAGEMENT

L'Académie veut que déménager soit un verbe actif.

Quatre-vingt mille Montréalais disent aujourd'hui que c'est un verbe irrégulier.

Ce mot signifie : quitter un logement devenu désagréable pour s'installer dans un autre qui déplaît davantage quand tout sera mis en place.

Il désigne aussi une affection chronique des plus ou moins exposés, selon que les propriétaires annoncent des symptômes graves ou bénins d'hypertrophie du foyer.

La cure la plus certaine est l'achat de la maison.

Mais ce remède n'est pas à la portée de tout le monde, et le prolétariat doit subir sans espoir de salut l'épidémie toujours croissante.

On n'en meurt pas, mais il y a complication fréquente de cachexie du côté de la bourse. Cet amassement peut se prolonger pendant des mois et affaiblir des revenus même robustes.

D'après les journaux, quinze ou seize mille familles sont cette année atteintes par la maladie.

La semaine dernière, hier soir et aujourd'hui, l'on a pu voir les cortèges tristes parcourir les rues.

Fourgons, livreuses, charrettes, camions passaient, lourdement chargés, péniblement tirés par des attelages doubles, triples ou quadruples. Les pyramides de meubles halottées au gré des asphaltes ou des macadams dévalaient, menaçant à chaque instant de s'écrouler sur le sol, et des personnes à figures étiées, à vêtements empoussiérés regardaient douloureusement les buffets enfoncés, insouciantement leurs coins dans les glaces ou dans les chaises enroulées de dormeur fane.

Puis, dans les appartements en désarroi, les querelles entre partants et arrivants éclataient, bruyantes et folles, sous le moindre prétexte, et se mé-

## La marine du Canada. Ce qu'elle va nous coûter, cette année, --- \$3,676,000. --- De l'argent à l'eau

Ottawa, 30. — Samedi, la Chambre a siégé. Elle a d'abord voté des subventions de \$3,676,000 pour la marine. Ce sont des renouvellements, il n'y en a point de nouveaux. Ces subventions sont pour 3477 milles de chemins et représentent une somme totale de \$10,500,000. M. Borden, s'occupant de la marine, a fait toutes les études navales que les compagnies n'ont pu commencer leurs travaux dans les deux ans fixés, et qu'on leur donne un nouveau délai.

La Chambre vote ensuite les chapitres du budget relatif à la marine de guerre canadienne. Ceci va nous coûter, cette année, d'une somme de \$3,676,000. M. Laurier explique que les négociations relatives à l'achat du "Niobe" sont closes, et que ce navire partira de Portsmouth pour Halifax dès que le parlement aura approuvé tout ceci. Il sera ici vers juillet, le coût initial de ce navire-école est de \$1,075,000. Il y aura à bord 27 officiers, 324 hommes. Le coût de ce navire sera de \$1,075,000 par an; il faudra \$35,000 pour l'approvisionnement, \$10,000 pour uniformes, \$140,000 pour combustible, \$50,000 pour réparations, etc. L'entretien annuel complet du navire sera de \$245,000.

Aucun officier n'est encore nommé, à bord, mais il est à peu près certain que le capitaine Macdonald, de la marine anglaise fils du sénateur Macdonald de la Colombie-Anglaise, et qui a fait toutes ses études navales en Angleterre, sera le commandant du "Niobe"; ce navire fera du service dans le golfe.

Le "Rainbow" protégera les pêcheurs du Pacifique. Prix d'achat, \$255,000, solde annuelle de l'équipage, 16 officiers, \$20,000, uniformes, \$5,000; charbon, \$110,000, réparations, \$35,000 par an.

Il faudra \$35,000 pour l'instruction des cadets à bord du "Niobe", en attendant l'ouverture du collège naval, qui on établira probablement à Halifax. Il va falloir \$50,000 pour entreprendre d'approvisionnement destinés au "Rainbow", et au "Niobe", \$210,000 pour arseraux maritimes à Halifax et Esquimaux, \$350,000 pour l'académie navale de Halifax, casernes, batteries, et réparations à l'arsenal maritime de Halifax. On demandera des sous-marins, des que le bill 95 aura force de loi; il est peu probable que les travaux commenceront avant la fin de cette année fiscale.

On n'a pas décidé quel pavillon battra aux mâts de notre flotte, mais peut-être sera-ce le pavillon de la marine anglaise, auquel on ajoutera les couleurs du Canada.

La Chambre vote de plus \$250,000 pour la protection des pêcheries, \$75,000 pour la construction d'un steamer en remplacement de la "Canadienne"; \$230,000 pour les relevés hydrographiques; \$954,000 pour le département de la marine, dont \$710,000 pour les brise-glaces; une somme de \$1,130,000 est votée pour travaux publics du ministère de la marine, dont \$800,000 pour le chemin de fer de la baie de Gaspé, \$250,000 pour dragage entre Montréal et la Pointe-au-Père. Les phares pour coûteront \$2,500,000, y compris le service côtier et \$75,000 pour service téléphonique, le long du St-Laurent, de Montréal à Québec.

## Les Insurgés du Sénat

Trois sénateurs qui osent rompre avec la discipline ministérielle et rester fidèles aux traditions de leur parti, c'est peu sans doute au point de vue du résultat numérique, mais c'est beaucoup au point de vue moral, si l'on tient compte de la volonté qui courbe, sous cette même discipline, tous les députés de la majorité.

MM. Legris, Choquette et Cloran ont fait preuve d'un courage, d'une énergie dont ne s'est trouvé capable aucun député ministériel.

Leur exemple et leurs discours circulent et crachent les arrivistes — qui si volontiers taxé de démagogie et de manque de patriotisme les partisans du "statu quo".

Nous leur disons de tout cœur bravo!

O. H.

## La mort de Nord Alexis

L'ANCIEN PRESIDENT D'HAÏTI EST MORT HIER EN EXIL A LA JAMAÏQUE, APRES UNE CARRIERE MOUVEMENTÉE.

Kingston, Jamaïque, 2. — Nord Alexis, l'ex-président de la République d'Haïti, est mort ici, hier à 8 h., du matin, après une brève maladie.

Après qu'il eût été déposé en 1908, il se retira dans sa magnifique propriété de Kingston, mais depuis cet événement, sa vie était brisée et il alla toujours en s'affaiblissant.

On assure que le vieux chef était âgé de près de 100 ans. Il fut élu Président d'Haïti en 1902 et son terme d'office devait expirer en 1909, mais il mécontenta une grande partie de la population, par son administration arbitraire et la révolution éclata en mars 1908.

Il voulut la réprimer par la terreur. Les chefs du mouvement au nombre d'une vingtaine, furent faits prisonniers et exécutés sommairement. Les puissances furent obligées d'envoyer des navires de guerre à Port-au-Prince, pour protéger leur nationaux.

Pendant plusieurs mois, le gouvernement tint bon mais, en novembre, Alexis ayant mandé dans la capitale le général Antonio Simon pour conférer avec lui sur la situation, celui-ci refusa et prit les armes contre le Président.

Sa marche sur la capitale fut triomphale et il rallia à sa cause tous les mécontents.

Le 2 décembre il s'empara du palais présidentiel et de la ville et Nord Alexis se réfugia à bord du croiseur français "Duguay Trouin" qui l'emmena loin de son pays natal qu'il ne devait plus revoir.

WAGONS-TOURISTES. Le Canadien-Pacifique placera des wagons-touristes à la disposition des voyageurs qui prennent le train de 10.10 du matin à la gare Windsor pour Winnipeg et les localités intermédiaires. Les wagons-touristes sont déjà en service sur le train Montréal-Vancouver, quittant la gare Windsor à 10.30 du soir.

ORATOIRE S. JOSEPH. Jeudi prochain, fête de l'Ascension, il y aura grand pèlerinage au sanctuaire de Saint-Joseph, Côte des Neiges. Il y aura messe solennelle à neuf heures et demie. Un sermon suivra la vénération de la relique. A trois heures de l'après-midi, procession. Des tramways donneront un service de cinq minutes des huit heures et demie du matin, de l'avenue du Mont-Royal au sanctuaire.

laient aux brayeries d'enfants affamés et aux cris des vieillards.

Ca et là, des charges renversées, des attroupements narquois surexcitant les "naïfages" par leurs facéties.

Plus loin, un repas improvisé pris sur le pouce, dans la lumière blafarde des bougies ou des lampes fumeuses.

Partout la désorganisation, le chaos des gens et des choses.

Plus tard, quand sonnera l'heure du déménagement final, les partants n'auront plus de bagage à porter. C'est à la lumière tremblante des cierges qu'ils feront le dernier repas avant de s'installer dans la demeure qu'ils ne quitteront plus.

JULIUS TREMBLAY.

## Dans l'Entrevue

## ARBITRAGE.

Les employés du chemin de fer Dominion Atlantic ont soumis à l'arbitrage leur différend avec les patrons. Les arbitres sont MM. A. R. Mosher, représentant les ouvriers; M. C. Grant, délégué des patrons, et J. N. Armstrong nommé par le ministère du Travail.

## LE TRAIN DE MER.

L'Océan Limited de l'Intercolonial commencera son service le 5 juin, soit quinze jours plus tôt que par les autres compagnies. Il voyageera entre Montréal et Halifax.

## LES CHAUFFEURS.

Les chauffeurs du Lackawanna ont reçu des patrons une offre d'augmentation des salaires de huit et demi pour cent. Ils avaient réclamé de dix à douze pour cent. La Fraternité donnera sa réponse ces jours-ci.

## NOUVEAU PORT.

Des lettres reçues d'Angleterre recommandent de finir la construction du chemin de fer de l'Atlantique, de Québec et de l'Ouest, cette année, soit quinze jours plus tôt que par les autres compagnies. Cette compagnie a acheté le chemin de fer de la Baie des Chaleurs allant de Métaphée à Port Daniel. En juillet, les travaux seront prêts jusqu'à la Grande Rivière. Les vingt-sept ponts sont en place. Gaspé, à la suite de ces travaux, deviendra plus accessible à court d'année. La maison Dussault, de Lévis, construira les quais de trois cents pieds, donnant une profondeur de quarante pieds.

## HARRIMAN CONQUERANT.

Quand Harriman mourut, l'an dernier, il avait commencé à réaliser le plus vaste projet de chemin de fer d'un million et demi. Il a repris les plans et veut établir un réseau mondial raccourci avec les voies maritimes qu'il dirigeait. Un nouveau transatlantique était en marche. Harriman serait devenu, aussi, le plus riche banquier d'Amérique, et le plus puissant. Sa veuve a vendu toutes ses parts de banque.

## A VANCOUVER.

Le conseil municipal de Vancouver a donné vingt acres de terrain au Grand-Nord pour construire une gare terminus d'un million et demi. Il a repris les plans et veut établir un réseau mondial raccourci avec les voies maritimes qu'il dirigeait. Un nouveau transatlantique était en marche. Harriman serait devenu, aussi, le plus riche banquier d'Amérique, et le plus puissant. Sa veuve a vendu toutes ses parts de banque.

## UN WAGON INTRUS.

Une équipe de garage, en distribuant des wagons sur les voies blanches, à Galt, Ontario, a mal calculé la vitesse d'allure de la remorqueuse, et un wagon a fait sauter le poteau d'arrêt, puis s'est percé un chemin dans la muraille de la fonderie Clare.

## LE COUTEAU BRILLE.

Au cours d'une orgie, deux terrassiers italiens se sont pris de querelle au camp No. 8 de construction du Canadien-Nord, à sept milles de Toronto. L'un a reçu cinq coups de couteau. Il est mourant. L'autre a été arrêté.

## LES IMMIGRANTS.

On dit à Winnipeg que dix mille immigrants, dont quatre mille d'Europe et six mille des Etats-Unis, ont passé la capitale manitobaine la semaine dernière en route pour les plaines de l'Ouest.

## DÉRAILLEMENT.

Le train No. 7 du Sault-Sainte-Marie a déraillé samedi après-midi. Vers deux heures, au même endroit où le déraillement du 21 janvier s'est produit. On ignore comment la locomotive a pu sauter la voie. Les rumeurs les plus folles ont couru. Le conducteur Tom Reynolds, médaillé de sauvetage, a calmé les voyageurs et a évité une panique. On se rappelle que le désastre, de la rivière aux Espagnols coûta la vie à vingt-six personnes.

## MORT DE M. G. B. REEVE.

La "Presse Associée" nous transmet ce matin une dépêche de Los Angeles, Californie, annonçant la mort de M. G. B. Reeve, ancien président et administrateur-général du Grand-Tronc, M. Reeve est mort dans sa ville de Lamar, à l'âge de 71 ans. Il fut pendant quarante-deux ans dans l'administration du grand chemin de fer anglais du Canada.

## LE PAYS REVET LA LIVRE MILITARISTE. — GESTE DEFINITIF. — AU BAGNE! — LE SENAT NE VOTE POINT. — DES MECONTENTES.

— C'EST DUR A VALER. — UN EX-DIRECTEUR DU "SOLEIL". — IL S'INSURGE. — "JE NE PUIS DEFENDRE CETTE POLITIQUE". — LES VRAIS AGITATEURS. — A PROPOS DU "CANADA". — DEBRIERE CARTIER. — LES FRERES SIAIMOIS DU "CANADA". — L'OPINION DE MM. DANDURAND ET BEIQUE. — ETERNELLE CRAINTE. — PAS DE PLEBISCITE! — LES TAPAGEURS. — CEUX QUI ABDIQUENT LE SENTIMENT NATIONAL. — LE POINT NEURALGIQUE. — LES SAGES DE L'ANTIQUITE. — L'AVIS D'UN VIEIL LARD BOLAIRE. — M. DE BOUCHERVILLE ET LA MARINE. — CONSULTONS LE PEUPLE. — NOUVELLE ORIENTATION. — MM. BOYER, ROSS, ET SIR MACKENZIE BOWELL. — L'ABDICTION DE L'AUTONOMIE.

Ottawa, 2 mai, 1910.

Le Canada vient de revêtir la livrée militariste.

Ce geste est définitif: le 10 mars, puis il y a une dizaine de jours, la Chambre des Communes la lui offrait, et l'incitait à jeter aux orties le vêtement de sa liberté. Vendredi et samedi derniers, le Sénat, prenant des mains de la Chambre la livrée qu'elle avait faite pour le Canada, la jetait sur les épaules du pays, lui disant: "Va rejoindre les grandes nations européennes." Il oubliait d'ajouter qu'elles usent, dans le militarisme effréné, le plus clair de leurs revenus et de leur vitalité.

Quelques sénateurs, de vrais patriotes, qui voient clair, ceux-là, ont vain tenté de s'opposer à ce geste antinational: la majorité a dit son mot; et, après-demain, quand le gouverneur-général sanctionnera, banalement, le bill 95, la porte du bague se refermera sur le Canada. Il y vivra désormais.

I

La fin de ce débat historique sur le bill 95 a eu lieu sans grande démonstration. A-t-on réalisé, au Sénat, comme à la Chambre des Communes, la gravité du geste accompli, les lourdes conséquences de l'acte posé en le dirait.

Le débat terminait, M. Kerr, le président de cette assemblée, a lu d'abord la résolution de M. Longhead relative à l'appel au peuple; un petit groupe de sénateurs, — il y a eu tout au plus vingt-cinq oppositionnistes, et à peine une dizaine étaient-ils présents, à ce moment-là, — a dit: "Contents!", l'autre groupe, plus nombreux s'est écrié: "mécontents!" et M. Kerr n'a pas jugé à propos de mettre cette proposition aux voix. La même cérémonie s'est répétée, lors de la troisième lecture: la majorité était tellement forte que le vote nominal n'a pas eu lieu.

Une vingtaine de sénateurs ont pris part au débat. Les autres sont restés silencieux. De ceux-là, plusieurs n'approuvaient pas cette mesure. Il y avait des mécontents même chez les libéraux. Au sortir d'un caucus sénatorial, ces jours derniers, une couple de ministériels se sont écriés, d'un air désabusé: "Well, we have to swallow it!" ("Et, s'il faut en croire le sénateur Choquette, qui n'a nommé personne, toutefois, des sénateurs libéraux lui ont aussi répété le même cri.

Nonobstant l'opinion hostile à cette mesure, tous seuls sénateurs nommés par M. Laurier ont exprimé leur mécontentement: MM. Cloran, Legris et Choquette, tous trois d'avis que cette mesure est contraire aux principes de la doctrine libérale. Les autres se sont tus, et le vote venu, ont crié: "Contents!". Chez les conservateurs, une seul approuvait la mesure, le sénateur MacDonald de la Colombie Anglaise. Si l'on tient compte du fait que l'un de ses fils vient d'être nommé commandant du "Niobe", le croiseur anglais acheté par le Canada pour servir de navire-école, dans notre marine, on s'explique facilement cette attitude.

Hors cela, l'opposition a toute entière demandé l'appel au peuple. Elle n'a pas déterminé, dans sa résolution, si ce devrait être un plébiscite, ou des élections générales. Certains, ainsi Sir Mackenzie Bowell, — se sont demandés s'il ne vaudrait pas mieux, plutôt que de créer une flotte, consulter le peuple afin de voir s'il ne préférerait pas donner à l'Armada anglaise une contribution annuelle de quelques millions, moyennant quoi nous aurions un mot à dire dans la direction et le maniement de la marine impériale. L'opposition a été plus habile qu'à la Chambre des Communes; elle n'a rien demandé dans sa résolution, si ce n'est l'appel au peuple.

II

Vendredi, le sénateur Choquette, un ex-directeur du "Soleil", et qui fit, dans tout le pays, plusieurs campagnes électorales en compagnie de Sir Wilfrid Laurier, a nettement condamné la tactique présente du cabinet. Il estime que, la défendre, c'est, pour un vieux libéral, se dégrader, et renoncer aux traditions qu'il prône naguère.

Il n'a point rompu avec son parti sur cette question sans en avoir averti au préalable Sir Wilfrid Laurier. Dès le 4 novembre dernier, il écrivait à son chef, lui manifestant sa désapprobation sur ce sujet de la marine.

"Ce n'est pas parce que je ne suis plus libéral que j'ai agi ainsi, a-t-il dit en substance; il n'y a pas ici de meilleur libéral que moi. Quand on ne dit pas "Choquette est nationaliste", c'est faux. Et je ne suis pas agitateur, si vous entendez par là quelqu'un qui veut induire le peuple en erreur sur la portée de cette mesure. Les agitateurs, dans ce cas, ce sont les politiciens libéraux qui veulent lui faire croire que cette politique est conforme aux doctrines du

parti libéral, et qu'il l'a mise à l'affiche depuis assez longtemps. C'est si faux que, lors des récentes élections, Sir Wilfrid Laurier et ses candidats, auxquels j'ai donné l'appui de mes discours, ont remporté la victoire, dans Québec, à cause de l'attitude prise par le premier ministre à la conférence de Londres, en 1907, où il déjoua toute tentative de politique impériale, formulée dans la proposition du Dr Smart, si militaire au projet de la marine actuelle. Si, en 1908, M. Laurier eût énoncé le programme naval qu'il nous propose aujourd'hui, il n'eût pas réussi, dans le district de Québec, à faire élire cinq de ses partisans.

M. Lémieux, qui, de derrière la fausse toile de l'orateur, a suivi jusqu'ici le débat, s'en va en hochant la tête; mais ce départ n'empêche point M. Choquette de continuer sa protestation.

"Lors de l'organisation de la conférence, nous, les libéraux, nous avons demandé l'appel au peuple; nous l'avons encore réclamé, dans le débat relatif au Canadien-Pacifique, et il y a une dizaine d'années, nous avons consulté le peuple sur la question de la prohibition. Aujourd'hui, pour être conséquents avec nous-mêmes, il nous faut ajourner l'adoption de cette mesure, et savoir du peuple ce qu'il en pense.

"Et puis, cette marine, c'est l'aboutissement des doctrines de Sir George-Étienne Cartier, c'est-à-dire, vous le savez, nous n'avons pas honte de nous mettre à l'abri derrière la politique d'un homme que vous avez tenté de démolir et qui n'a rien de commun avec notre parti. Car, notre politique à nous, M. Brodeur ne l'a-t-il pas expliquée, quand, en 1895, il s'élevait contre l'achat de fusils, et contre la participation aux guerres de l'empire? "L'Electeur" de 1896, notre journal de Québec, n'a-t-il pas énoncé la même opinion, M. Laurier, en 1902 et en 1907, n'a-t-il pas refusé toute participation à ces guerres? Je ne pourrais retourner sur les tribunes politiques défendre ce qu'il nous tous, les libéraux, nous maudissions, ce que M. Rodolphe Lémieux, en 1902, dans une lettre à M. Bourassa, qualifiait de folie criminelle, ce que le "Canada" vouait aux gémonies, en 1903; et, dès demain, si l'on m'en défie, j'irai dire au peuple: "Qu'on vous consulte, avant de construire cette marine." Je suis pour l'appel au peuple, dans des élections générales. D'ici là, qu'on abandonne cette mesure, malheureuse pour le pays et le gouvernement."

M. Choquette prend à parti "les tuteurs du "Canada", qui siègent au sénat", MM. Dandurand et Béique, et dont le journal adore aujourd'hui ce qu'il brulait hier. "Je n'agis pas par dépit, quoiqu'en dise votre feuille; j'ai droit à mon opinion, elle s'appuie sur une étude approfondie de notre politique, et le mécontentement n'y entre pour rien.

Je suis sincère, c'est le "Canada" qui ne l'est point. Et si personne n

## LES DROITS DES PARENTS ET LA GRATUITÉ SCOLAIRE

(suite et fin)

On peut aussi se demander si la gratuité accordée par l'Etat ne sera pas nuisible à l'éducation.

L'exemple des écoles françaises peut éclairer sur ce point. Si l'école est gratuite, les parents auront-ils la même autorité pour veiller sur la forme de l'enseignement? Les maîtres ne seront-ils pas tout à fait indépendants? auront-ils le même souci d'entrer dans le rôle et d'épouser les sentiments des parents à l'égard des enfants?

Peut-être chercheront-ils avant tout leurs intérêts et se contenteront-ils de soigner l'intelligence de quelques élèves mieux doués. Former le cœur, la volonté, le caractère, sera peut-être la moindre de leurs préoccupations.

Or pour se laisser reprendre de leurs défauts et pour accepter une bonne éducation, les enfants ont besoin de se sentir l'objet d'un amour sincère, désintéressé, soigneux de leurs véritables intérêts. Ils ont donc besoin d'être formés par leurs parents ou au moins par des maîtres en qui ils retrouvent l'influence de leurs parents. Il faut, disons-le, que le maître soit à leurs yeux le représentant de leurs parents et de l'Eglise leur mère. La froide mission de l'Etat ne suffit pas.

La gratuité est un danger pour la liberté d'enseignement des parents.

Celui qui tient la bourse peut couper les vivres et imposer ses volontés. La gratuité des écoles de l'Eglise n'inspire aucune défiance, car, quoique les faiblesses humaines puissent se rencontrer partout, on connaît les doctrines de l'Eglise et le dévouement habituel de ses ministres.

Mais quand c'est l'Etat qui paie, les conditions sont bien différentes. Aujourd'hui l'Etat est respectueux des droits des parents et des droits de l'Eglise mais demain, que sera l'Etat, quel sera son enseignement, je l'ignore.

Cette incertitude, cette menace contre les droits sacrés, l'expérience de ce qui s'est passé ailleurs, suffiront à la gratuité scolaire, telle qu'elle est connue généralement par les ennemis connus ou secrets de notre foi religieuse.

Ce danger de violer les droits des parents devient plus manifeste encore, quand à la gratuité s'ajoutent les principes de l'obligation scolaire et de l'uniformité des livres. On

voit mieux que la gratuité accordée par l'Etat aboutit naturellement à la direction de l'école par l'Etat.

Ne dites pas que cette direction de l'école par l'Etat serait il sans inconvénient, que le bureau de l'instruction publique et les commissions scolaires sont composés de chrétiens excellents. Connaissent-ils l'avenir? êtes-vous sûr que les partis politiques ne trouveront pas le moyen de donner ces fonctions en récompense à leurs fidèles sans avoir égard à leurs principes religieux? êtes-vous sûr que le vent d'indifférence et d'athéisme qui souffle ailleurs dans les hautes sphères gouvernementales, ne viendra pas ici?

Or, nous avons vu que la première et la seule éducation indispensable est l'éducation morale et religieuse qui elle-même sert de base aux principes sociaux. Que deviendrait cette éducation avec un gouvernement qui sous un prétexte quelconque imposerait à l'école la neutralité religieuse? Sans doute, la conscience parlerait assez haut et il y a dans les idées assez d'influences chrétiennes pour qu'un athée puisse professer une certaine morale. Mais cette morale est limitée, vacillante, parce qu'elle manque de base solide. La vraie base de gratuité, c'est l'existence de Dieu et d'un Dieu qui nous a parlé. Sans cette base, les principes fléchissent, les individus et les sociétés ne savent plus se conduire, on est menacé d'un bouleversement universel.

Concluons donc que la gratuité proposée ou bien est un leurre, ou bien est le socialisme; elle est facilement nuisible à l'éducation des enfants et elle est une arme aux mains de l'Etat contre les droits de l'Eglise et des parents. Elle doit donc être rejetée, parce qu'il y a d'autres moyens d'aider les parents pauvres sans compromettre les droits de personne. L'uniformité des livres, lors même qu'elle ne serait pas amenée par la gratuité scolaire, peut aussi devenir une arme contre les droits des parents et doit être rejetée pour la même raison: en effet on peut enseigner l'athéisme par la grammaire, l'histoire, et même par les leçons de lecture et d'écriture. Nous devons, dit Léon XIII, prendre tous les moyens de garder intacts les droits des parents sur l'éducation.

ARTHUR MENARD.

## A la merci de la tempête pendant quarante heures

S. Jean, N.-B., 2. — Le bateau Stanley du gouvernement a recueilli hier après-midi, Roy Longmar et Ernest Sarty, un homme et un garçon de Parker's Cove, N.-B., qui avaient été pendant près de quarante heures à la merci d'une des plus violentes tempêtes qu'on ait vues à pareille époque, dans la baie de Fundy, et qui mouraient de fatigue et d'inanition. Leur provision de gasoline s'était épuisée et, sans rames ni voiles, les deux pêcheurs se trouvaient sans défense contre les flots qui ont charrié leur embarcation depuis Parker's Cove, près de chez eux, jusqu'à Partridge Island, soit environ six milles.

Vers trois heures de l'après-midi,

Flood, l'agent attaché aux bureaux de la Marine ici, recevait un télégramme de Halifax, portant que deux bateaux de pêche de la Nouvelle-Ecosse avaient été emportés par la mer et étaient en grand danger, s'ils n'étaient déjà perdus.

M. Flood dépêcha immédiatement le "Stanley", qui quitta le port à 3 h. 30 et atteignit le bateau en détresse vers 5 heures. Quand on eut fait monter les deux hommes à bord, le "Stanley" se prépara à rechercher l'autre bateau disparu dans la baie, mais une dépêche du télégraphe sans fil lui apporta bientôt qu'il était revenu au port, sain et sauf, et lui ordonna de rentrer aussitôt.

Bruxelles, 2 mai. — Da partout, en Belgique, on signale que la fête du premier mai, n'a donné lieu à aucune manifestation hostile et tout s'est passé bien tranquillement. L'approche des élections générales, auxquelles les socialistes espèrent remporter d'importantes succès, a donné aux manifestations du premier mai, une importance toute particulière.

Rome, 2 mai. — Les grèves de Milan faisaient craindre des troubles graves à l'occasion du premier mai.

On sait que, dans cette ville, 60,000 maçons ont quitté l'ouvrage. Mais pendant que la réunion monstre battait son plein et au beau milieu des discours, une grève s'est produite, les maçons socialistes, une pluie torrentielle s'est mise à tomber et les foules qui s'étaient rassemblées pour écouter les orateurs ont été forcées de chercher un abri. Le gouvernement avait pris des précautions extrêmes, toute la ville avait été suspendue et des troupes nombreuses patrouillaient les rues et les places publiques.

Lisbonne, 2 mai. — A l'occasion du premier mai, les socialistes ont organisé un pèlerinage aux tombes des anciens chefs du parti ouvrier. Il n'y a pas eu de troubles.

Berne, Suisse, 2 mai. — La fête du travail a donné lieu à des manifestations ouvrières et socialistes dans plusieurs villes de la Suisse, mais tout s'est très paisiblement passé dans le calme le plus absolu. A Genève cependant, la Compagnie de l'Assurance Mutuelle contre le feu, a eu lieu une émeute d'anarchistes et les agents de police. Il y a eu quelques blessés et de nombreuses arrestations ont été opérées.

## La troisième lecture du règlement Carter devant le Conseil

La première lecture qui sera mise à l'étude par le Conseil municipal cet après-midi, après l'expédition des affaires courantes, sera le règlement Carter, qui a donné lieu, jeudi dernier à une longue discussion.

Depuis la dernière réunion du Conseil, les avocats de la ville ont rejeté la dernière objection de l'échevin L.-A. Lapointe, et l'on a tout lieu de croire que le règlement relatif à la fermeture de bonne heure des buvettes sera passé aujourd'hui. L'échevin Carter en proposera la mise à l'étude, tout en continuant lors de la dernière séance, dès qu'on en arrivera au premier article de l'ordre du jour. Il a déjà été adopté en seconde lecture, sauf en ce qui concerne les deux derniers paragraphes. L'avant-dernier est de nature purement légale, et a été amendé par les avocats de manière à concor-

der avec les prescriptions des statuts provinciaux. Le dernier porte la date à laquelle sera encore la ville en vigueur, et il provoque certainement une longue discussion. L'échevin Carter est d'avis que les hôteliers ont été avisés suffisamment à l'avance, puis que le règlement a été voté par le Conseil municipal depuis les derniers mois de l'année passée, et qu'il n'y a pas de raison pour qu'il ne soit pas mis en vigueur immédiatement. On lui a opposé un avenir très rapproché. D'autre part, l'échevin L.-A. Lapointe demandait probablement le plus long délai possible.

Il est à peu près certain que le règlement sera encore l'objet d'un long débat avant que l'ordre du jour en troisième lecture; mais l'échevin Carter entend en presser l'adoption, et en proposer ensuite la mise en vigueur le plus tôt possible.

## Montréal et le Grand-Tronc-Pacifique

### La Métropole serait reliée au nouveau transcontinental d'ici à trois ans

Gervais, député fédéral pour la circonscription S.-Jacques, a annoncé que sous trois ans Montréal serait relié au chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Un projet de loi octroyant des subsides à la compagnie de chemin de fer Kapatchewan et Rupert Bay a subi sa troisième lecture samedi. Il est probable que les travaux de construction entre la métropole et la voie principale du Transcontinental seront commencés au cours de cette année. On affirme que M. Payette, ancien maire de Montréal, l'hon. M. Berthiaume et quelques autres citoyens de cette ville sont les promoteurs de cette entreprise. Gervais s'est chargé d'obtenir la charte ainsi que les secours des gouvernements fédéral et provincial.

Les capital-actions de la compagnie ont été fixés à \$30,000,000 et elle est autorisée à émettre les obligations jusqu'à concurrence de \$30,000,000 par mille.

Bien que la distance de Montréal à Rupert Bay soit de 400 milles, les subsides octroyés par le gouvernement d'Ontario ne couvrent que la partie du chemin s'étendant de Back River au lac Kapatchewan sur le Grand-Tronc-Pacifique, soit une distance de 194 milles ce qui représente beaucoup moins que la route dite de Joliette. Le gouvernement fédéral a accordé des subsi-

des de \$6,200 par mille et il octroiera en outre \$2,500,000 pour la construction de ponts. Sir Lomer Gouin a annoncé que le secours à être fourni par le gouvernement provincial consistera en un octroi de 1,350 de la milles par mille. M. Gervais dit que le projet sera soumis sous peu à des capitalistes anglais et français et que la compagnie sera probablement en état de commencer ses opérations dans un mois ou deux. M. C.-J. Reamboth, ingénieur, est à l'heure actuelle à travailler à l'arpentage et au tracé de la voie. On ne s'attend pas à ce que la construction de la voie ferrée offre beaucoup de difficultés. M. Gervais affirme que ce chemin de fer ne le cède en rien à celui du Grand-Tronc-Pacifique. La voie passera à travers les comtés de Maisonneuve, Jacques-Cartier, Deux-Montagnes, Labelle, Wright, Pontiac et de la jusqu'à la jonction de l'embranchement de Montréal avec le Grand-Tronc-Pacifique. La distance de Winnipeg à Montréal serait par conséquent de 1265 milles, tandis qu'il y aurait 1,350 de la milles entre Québec. On se propose de terminer les travaux de construction de cet embranchement en même temps que ceux de la voie principale à l'ouest de Superior Junction et de Winnipeg.

## La catastrophe de Cornwall

ON A RETROUVÉ LES RESTES CALOINES DE DEUX AUTRES VICTIMES ET L'ON CROIT QU'IL S'AGIT DE MME ARCHIBALD ET DE M. B. FIELDING.

Cornwall, 2. — On vient de retrouver, dans les débris de l'hôtel Rosemore, deux cadavres complètement calcinés, mais dont on croit être ceux des restes de Mme Archibald et de M. Fielding.

La première occupait en effet l'appartement situé immédiatement au-dessus de l'endroit où fut retrouvé le corps et, de plus, on a retrouvé, parmi les ossements, des fragments de breloques lui appartenant.

On a placé ces pauvres débris dans une petite boîte en carton qui a été déposée à la morgue avec la mention: supposé être Mme Archibald.

On a également trouvé, dans la chambre, les restes d'un autre cadavre, qui occupait M. Fielding.

On est à peu près certain qu'il reste encore quatre cadavres sous les ruines. Ce sont ceux de C.-C. Gray, de son petit garçon; de William, le cuisinier, et du "chasseur" Ernest Butler.

Une équipe de 14 hommes travaille constamment à le retrouver. On ignore encore la cause de l'incendie.

## L'exportation du bois de pulpe

L'EXEMPLE DE LA PROVINCE DE QUEBEC SERA, CROIT-ON SUIVI PAR LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Washington, 2. — Il semble certain que, suivant l'exemple de la province de Québec, le Nouveau-Brunswick va défendre l'exportation du bois de pulpe.

Une dépêche a été reçue au département de l'Etat du consul des Etats-Unis à St.-Jean, N.-B., M. Moorehead, dans laquelle il dit que le parlement provincial a passé une résolution prohibant l'exportation du bois de pulpe de la province, et qu'un comité a été choisi pour étudier la question et en faire un rapport au Parlement à la session du mois de février prochain.

Le Nouveau Brunswick cherchait à croquer, à favoriser la fabrication de la pulpe plutôt que d'être permissif à l'exportation aux Etats-Unis. Si une loi semblable était votée, la situation n'en deviendrait que plus compliquée et le prix du papier d'imprimerie ne ferait qu'augmenter aux Etats-Unis.

LE PREMIER MAI EN EUROPE

TOUT S'EST PASSE DANS LE PLUS GRAND CALME ET NULLE PART LA FORCE ARMÉE N'A DU INTERVENIR.

Paris, 2 mai. — La grande journée du socialisme a passé d'une façon toute pacifique dans toute la France.

A Paris, le gouvernement avait pris des précautions extraordinaires et le Roi de Belgique, ainsi que le Roi de Hollande, ont été reçus à la gare.

Les manifestations ont été pacifiques partout. Les socialistes ont été reçus avec honneur et les forces armées n'ont eu qu'à se tenir tranquilles.

La Fédération du Travail, à la suite de la déclaration émise par M. Briand, n'a pas entrepris les grandes démonstrations qu'elle avait annoncées. Tout s'est passé bien tranquillement dans les provinces.

Madrid, 2 mai. — La fête du travail a été célébrée avec éclat, mais sans causer de désordre. Elle avait, cette année, une importance toute particulière, à cause de l'appareil des élections générales. Une grande démonstration a eu lieu dans la capitale, et de nombreuses affiches, contenant en caractères flamboyants les principales demandes du parti, avaient été collées sur les murs. Ces demandes consistent en la journée de huit heures, la libération des prisonniers politiques, etc.

Les manifestations ont été pacifiques partout. Les socialistes ont été reçus avec honneur et les forces armées n'ont eu qu'à se tenir tranquilles.

Bruxelles, 2 mai. — Da partout, en Belgique, on signale que la fête du premier mai, n'a donné lieu à aucune manifestation hostile et tout s'est passé bien tranquillement. L'approche des élections générales, auxquelles les socialistes espèrent remporter d'importantes succès, a donné aux manifestations du premier mai, une importance toute particulière.

Rome, 2 mai. — Les grèves de Milan faisaient craindre des troubles graves à l'occasion du premier mai.

On sait que, dans cette ville, 60,000 maçons ont quitté l'ouvrage. Mais pendant que la réunion monstre battait son plein et au beau milieu des discours, une grève s'est produite, les maçons socialistes, une pluie torrentielle s'est mise à tomber et les foules qui s'étaient rassemblées pour écouter les orateurs ont été forcées de chercher un abri. Le gouvernement avait pris des précautions extrêmes, toute la ville avait été suspendue et des troupes nombreuses patrouillaient les rues et les places publiques.

Lisbonne, 2 mai. — A l'occasion du premier mai, les socialistes ont organisé un pèlerinage aux tombes des anciens chefs du parti ouvrier. Il n'y a pas eu de troubles.

Berne, Suisse, 2 mai. — La fête du travail a donné lieu à des manifestations ouvrières et socialistes dans plusieurs villes de la Suisse, mais tout s'est très paisiblement passé dans le calme le plus absolu. A Genève cependant, la Compagnie de l'Assurance Mutuelle contre le feu, a eu lieu une émeute d'anarchistes et les agents de police. Il y a eu quelques blessés et de nombreuses arrestations ont été opérées.

## Feu M. Antoine Huet

La paroisse de S.-Bruno, vient de voir disparaître l'un de ses plus vieux citoyens, dans la personne de M. Antoine Huet dit Dulude, lequel est mort hier soir à l'âge de 82 ans, chez l'un de ses fils, M. Armand Huet. Le défunt avait obtenu des premières années dans la vie, la confiance bien méritée de tous. Il fut tour à tour maraîcher, conseiller et commissaire d'école.

Pendant de nombreuses années il fut directeur de la Société d'Agriculture de S.-Bruno, et de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, de la paroisse.

De son mariage avec feu Marguerite Vinet, naquirent dix-huit enfants, dont cinq sont encore vivants. Les funérailles de M. Huet auront lieu à S.-Bruno le mercredi 4 courant, immédiatement après l'arrivée du convoi de Montréal.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

UNE GREVE.

Les employés du tramway de Toronto demandant l'arbitrage pour amener un règlement de leur conflit avec les patrons touchant l'augmentation des salaires. Ils demandent vingt-six cents de l'heure, soit une augmentation de deux cents et demi.

## Marché de Montréal

Il ne s'est produit aucun changement sur le marché aux grains depuis vendredi, quant aux prix. L'approvisionnement d'avoine a diminué de 13,000 minots depuis une semaine et, cependant, il est de 161,000 minots plus considérable que l'année dernière à pareille date.

Les farines se maintiennent fermes. Le marché aux provisions n'offre que peu de changements et les ventes consistent en petits lots seulement, pour les besoins urgents du commerce. Les viandes préparées ont une assez bonne vogue, mais les prix restent fermes vu la faible approvisionnement des metteurs en conserves. Il a été reçu hier 825 boîtes de fromage. Le marché est stationnaire. A la campagne, les prix sont faibles et le marché local est tranquille, en attendant l'ouverture du marché européen. Le beurre tient bon; celui de crémère cote encore de 31c à 31c 1/2.

La demande pour les œufs continue à être très bonne mais les prix sont fermes. Les œufs choisis cote de 24c à 24c 1/2 et les arrivages courants de 19c à 20c par douzaine.

Les patates sont toujours au même prix, c'est-à-dire à 55c et 60c le sac par petits lots. Les marchands sont assez bien pourvus.

Les sucrés restent fermes et les transactions continuent nombreuses, aussi bien sur le marché local qu'à la campagne.

INDUSTRIE LAITIÈRE FROMAGE

Ouest . . . . . 12 1/4 à 12 3/4  
Est . . . . . 12c à 12 1/2c

BEURRE  
Beurre de choix, la lb. . . . . 31c à 31 1/2c  
Beurre extra . . . . . 30c

PRODUITS DE LA FERME  
ŒUFS  
Œufs très frais, la doz. . . . . 19c à 20c

MIEL  
Blanc . . . . . 14 à 15c  
Brun . . . . . 11 1/2c à 12 1/2c  
Blanc extra . . . . . 10 1/2c à 11c

HARICOTS  
Nouvelle récolte d'Ontario, \$1.90 à \$1.92 1/2.

POMMES DE TERRE  
Green Mountains, le sac . . . . . 55c à 60c  
Ontario . . . . . 50c  
Québec . . . . . 40c à 41 1/2c

LE FOIN  
No 1 . . . . . \$15.00 à \$15.50  
Extra No 2 . . . . . 14.00 à 14.50  
No 3 . . . . . 12.50 à 13.00  
Luzerne, mixte . . . . . 11.50 à 12.00  
Luzerne . . . . . 10.50 à 11.50

LE MAÏS  
Maïs américain, No 2, jau . . . . . 68c à 69c  
Maïs américain, No 3, jau . . . . . 66c à 67c  
Maïs américain, No 2, mé . . . . . 67c à 68c  
Maïs américain, No 3, mé . . . . . 65c à 66c

L'AVOÏNE  
Canadienne No 2 . . . . . 40 1/2 à 41  
L'ouest . . . . . 39c 1/2 à 40  
No 3 . . . . . 39c 1/2 à 40  
Ontario, No 2 blanche . . . . . 39c à 40  
No 3 blanche . . . . . 38c à 39 1/2c  
No 4 blanche . . . . . 37c à 38 1/2c

L'ORGE  
No 3 . . . . . 56 1/2c  
No 4 . . . . . 55c  
Orge pour repa . . . . . 51c

LA FABRIQUE  
Manitoba, patentes blé de printemps, premières . . . . . \$5.80  
do, secondes . . . . . \$5.30  
Patentes, blé d'hiver . . . . . \$5.40 à \$5.50  
Manitoba, forte . . . . . \$5.10  
Straight rollers . . . . . \$5.00 à \$5.15  
do, en sacs . . . . . \$2.35 à \$2.45

GRANULÉ  
Avoine roulée, le sac . . . . . 0.00 4.05  
Avoine roulée, le sac . . . . . 0.00 1.90  
Maïs roulé, le sac . . . . . 3.40 3.50

ISSUES DE BLE  
Son d'Ontario . . . . . \$20.50 à \$21.00  
Recoups . . . . . 22.00 à 23.00  
Son de Manitoba . . . . . \$20.00 à \$21.00  
Recoups . . . . . 21.00 à 22.00  
Moulée pure . . . . . \$22.00 à \$23.00  
Moulée mélo . . . . . \$25.00 à \$26.00

LE SUCRE  
Le sucre est ferme.  
Extra granulé, sac . . . . . \$5.00  
Extra granulé, baril . . . . . 5.10  
Extra granulé, 1/2 baril . . . . . 5.25  
Extra granulé, 1/4 baril . . . . . 5.35  
Extra granulé, 1/8 baril . . . . . 5.45  
Extra granulé, 1/16 baril . . . . . 5.50  
Extra granulé, 1/32 baril . . . . . 5.55  
Extra granulé, 1/64 baril . . . . . 5.60  
Extra granulé, 1/128 baril . . . . . 5.65  
No 1, Yellow, sac . . . . . 4.65  
No 2, Yellow, sac . . . . . 4.80  
No 3, Yellow, sac . . . . . 4.90  
Sucre brut cristallisé \$3.75 à \$4.50  
Sucre brut non cristallisé 3.40 à 4.10

LES FRUITS  
Oranges Californie, Navel's . . . . . 3.25  
Oranges Valencia, boîte . . . . . 4.50  
Oranges Messina, 1-2 boîte . . . . . 1.50  
Oranges Mexicaines, boîte . . . . . 0.90  
Grape-fruit (Florida), boîte . . . . . 5.50  
Oranges Valencia, la boîte . . . . . 0.90  
Oranges Sicile . . . . . 0.90  
Oranges Floride . . . . . 2.75  
Malaga (lourd) . . . . . 0.90  
Pommes Greening, Baldwin, Russets, No 1, la baril . . . . . 4.25  
No 2 . . . . . 3.25  
Figues de 12 lbs. . . . . 2.25  
Figues en bouches de 35 livres environ . . . . . 0.90  
Bananes vertes, régime . . . . . 2.50  
Bananes Jumbos, craté . . . . . 0.90  
Bananes Jamaïque, régime . . . . . 0.90  
Noix de coco, Manilla, sac . . . . . 4.50  
Citrons Valencia, la boîte . . . . . 2.75  
Citrons Malaga, grande boîte . . . . . 0.90  
Citrons Verdellis, la boîte . . . . . 0.90  
Dattes (New Hollowness) . . . . . 4.34  
Dattes Verdellis, la lb. . . . . 0.07  
Oignons, craté . . . . . 2.14  
Oignons Espagne, en sac, lb. . . . . 0.90  
Oignons canadiens, 7 lbs. au sac . . . . . 3.50  
Céleri Californie, craté . . . . . 3.50  
Céleri canadien, dox . . . . . 3.50  
Patates, le panier . . . . . 2.49  
Tomates, 6 paniers . . . . . 3.50  
Choux, nouveaux . . . . . 4.50  
Concombres, 8 doz . . . . . 0.90  
Ananas, 24-30 craté . . . . . 4.50 4.75  
Laitues, Boston, 2 doz . . . . . 2.25

BETAIL SUR PIEDS  
Porc, les 100 livres . . . . . \$9.75 à \$10.00  
Moutons . . . . . \$6.00  
Bœuf pesant . . . . . \$6.75 à \$7.62 1/2  
Bœuf moyen, de . . . . . \$6.25 à \$7.10  
Bœufs pesants . . . . . 6.75 à 8.00  
Bovillons plus légers, de  
choix . . . . . 6.50 à 7.25  
Bovillons bons, de . . . . . 6.25 à 6.75  
Bovillons seconds, de . . . . . 5.75 à 6.25  
Bovillons passables, de . . . . . 5.00 à 5.50  
Bovillons, moyens, de . . . . . 5.25 à 5.50  
Bovillons, ordinaires, de . . . . . 4.75 à 5.00  
Vaches, de choix, de . . . . . 5.00 à 5.25  
Vaches inférieures, de . . . . . 4.00 à 4.50  
Taureaux, de . . . . . 3.75 à 4.75  
Agneaux, de . . . . . 4.00 à 5.00  
Veaux, de . . . . . 3.00 à 10.00

PROVISIONS  
Les prix suivants nous sont fournis par la Laing Packing & Provisions Company.

Tabac à Fumer

DOUX ET AGRÉABLE AU GOÛT.

LE TRIOMPHE DE PAULHAM

AU COURS D'UN BANQUET A LONDRES, IL RECUT SON CHEQUE DE \$50,000. L'AÉRO CLUB DE FRANCE DEMANDE POUR LUI LA LÉGIION D'HONNEUR.

Londres, 2. — Notre ville a fait à l'aviateur français Louis Paulham, une réception grandiose à l'occasion de la remise du prix de \$50,000, offert par Lord Northcliffe.

Un cheque pour ce montant lui a été présenté à l'hôtel Savoy, vendredi dernier. Le parcours suivi par Paulham jusqu'à l'hôtel, où un dîner, était servi en son honneur et où l'argent lui a été remis, ressemblait à une procession royale. Des milliers de personnes bordaient toutes les rues et une foule immense l'attendait à la porte de l'hôtel et, sur tout le chemin, il a été acclamé par une population délirante.

Après le banquet, le rédacteur du "Daily Mail" annonce que le jour "Paulham" a été offert un autre prix de \$50,000 pour un vol à travers l'Angleterre. Durant le banquet Graham White, l'aviateur anglais qui, à deux reprises, a tenté de gagner le prix du "Daily Mail", a déclaré qu'il tenterait un vol de Londres à Manchester, sans aucun arrêt. Il a ajouté qu'il se servirait de l'argent que l'on recueille présentement par souscription en reconnaissance de sa tentative à gagner le prix, pour l'organisation d'un vol de Londres à Paris. L'Aéro Club de France a demandé la Croix de la Légion d'Honneur comme décoration pour Paulham.

Le nouveau prix de \$50,000 sera probablement pour un vol aller et retour de 790 milles et sera ouvert à tous les aviateurs du monde.

Feu Madame Phillips

New-York, 2. — Une dépêche reçue par la photographie sans fil annonce la mort, à bord du vapeur "Vigilance" venant de Tampico, Mexique, de Madame J. A. Phillips de Montréal. Cette dame est morte d'une attaque d'apoplexie au retour d'un voyage à Mexico, où elle avait visité des amis.

JOLIS PROFITS.

Les recettes nettes du Canadien Pacifique, pour les derniers sept mois, sont de \$25,584,665.03, soit une augmentation de plus de huit millions sur la même époque des années précédentes de l'exercice précédent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Services de trains d'été

Les trains commenceront à circuler lundi, 8 mai 1910, et circuleront tous les jours, excepté le dimanche, à moins d'indication contraire.

DE LA GARE VIGIER

BORDEAUX—A 8.20 a.m., \$8.45 a.m., \$9.00 a.m., \$9.10 a.m., \$9.20 a.m., \$9.30 a.m., \$9.40 a.m., \$9.50 a.m., \$10.00 a.m., \$10.10 a.m., \$10.20 a.m., \$10.30 a.m., \$10.40 a.m., \$10.50 a.m., \$11.00 a.m., \$11.10 a.m., \$11.20 a.m., \$11.30 a.m., \$11.40 a.m., \$11.50 a.m., \$12.00 p.m., \$12.10 p.m., \$12.20 p.m., \$12.30 p.m., \$12.40 p.m., \$12.50 p.m., \$1.00 p.m., \$1.10 p.m., \$1.20 p.m., \$1.30 p.m., \$1.40 p.m., \$1.50 p.m., \$2.00 p.m., \$2.10 p.m., \$2.20 p.m., \$2.30 p.m., \$2.40 p.m., \$2.50 p.m., \$3.00 p.m., \$3.10 p.m., \$3.20 p.m., \$3.30 p.m., \$3.40 p.m., \$3.50 p.m., \$4.00 p.m., \$4.10 p.m., \$4.20 p.m., \$4.30 p.m., \$4.40 p.m., \$4.50 p.m., \$5.00 p.m., \$5.10 p.m., \$5.20 p.m., \$5.30 p.m., \$5.40 p.m., \$5.50 p.m., \$6.00 p.m., \$6.10 p.m., \$6.20 p.m., \$6.30 p.m., \$6.40 p.m., \$6.50 p.m., \$7.00 p.m., \$7.10 p.m., \$7.20 p.m., \$7.30 p.m., \$7.40 p.m., \$7.50 p.m., \$8.00 p.m., \$8.10 p.m., \$8.20 p.m., \$8.30 p.m., \$8



